Liberté . Egalité . Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Direction Départementale des Territoires et de la mer Morbihan
SUH / UAO / AM
Source BD Carto / I.G.N.

DEPARTEMENT DU MORBIHAN
Commune de
HOEDIC

PLAN LOCAL d' URBANISME

ELABORATION

Plan des servitudes d'utilité publique

plan unique
echelle: 1/5000ème

Document établi en Avril 2015

Document approuvé le

10 avril 2017

Modification simplifiée n°1 :
DCM du 17/12/2018

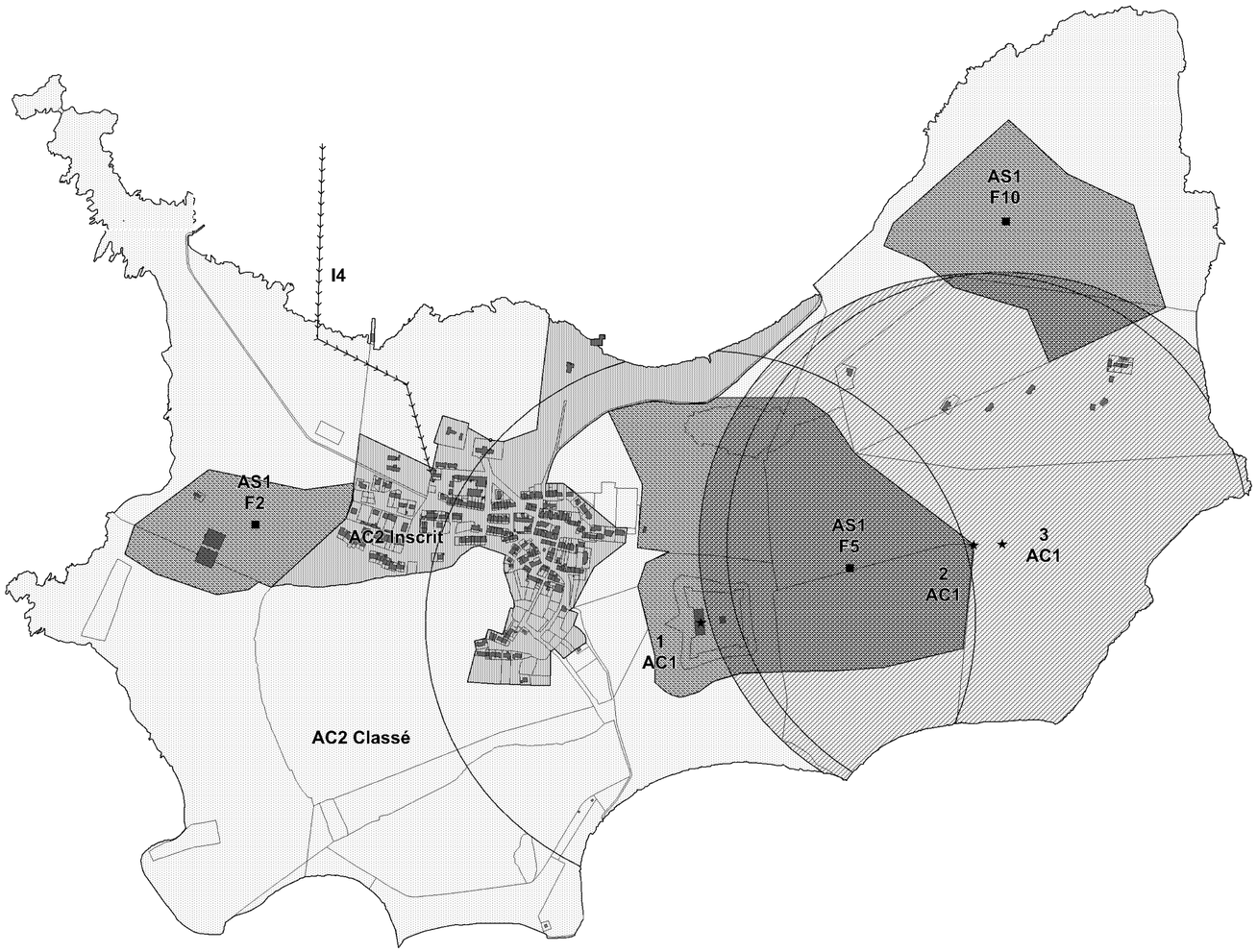

Servitudes connues de l'état

LEGENDE

A5 : Servitudes relatives aux canalisations publiques
concerne les conduites d'eau et d'assainissement

AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques inscrits

AC1 : Servitudes de protection des monuments historiques classés

AC2 : Servitudes de protection des sites et monuments naturels inscrits

AC2 : Servitudes de protection des sites et monuments naturels classés

AS1 : Servitude résultant de l'instauration de périmètres de protection
des eaux potables la totalité de la commune est considérée comme périmètre de protection éloigné

Protection immédiate 50 m2 autour de chaque forage

Protection rapprochée

I4 : Servitudes relatives à l'établissement de canalisations électriques

T7 : Servitudes à l'extérieur des zones de dégagement
concerne tout le territoire communal

Liste des monuments historiques

1: Fort inscription par arrêté du 30 octobre 2000
2: Dolmen de la croix clasement par arr^té du 12 juin 1926
3: Menhir de la Vierge classement par arrêté du 12 juin 1926

N

Juillet 2016